

## ICONOGRAPHIE DE LA TROMPETTE :

L'une des principales difficultés rencontrée au sein de l'iconographie réside dans la véracité des sources, ce depuis l'Aube, jusqu'au XIX<sup>ème</sup> Siècle. Cette constatation est d'autant plus préoccupante lorsque les sujets sont d'ordre mystique ou religieux. Ainsi la question se pose dès le Haut-Moyen-Âge aux travers d'artistes représentant des scènes mettant en lumière des épisodes issus des textes bibliques. En l'absence d'éléments issus de la vie courante, l'artiste puise dans l'imaginaire, laissant libre cours à son esprit, tout en collant au plus près aux réalités, en faisant soit directement référence à des textes anciens, ou alors, en s'imprégnant d'éléments réalistes tirés de sa propre existence, ce qui atteste dans ce cas, - telle que le serait une photographie - d'un témoignage précieux concernant tel ou tel objet. Cette notion d'incertitude planante est d'autant plus pertinente dès lors qu'il s'agit de représenter des instruments de musique.

En effet, peu d'instruments de musique issus des périodes reculées sont parvenus indemnes jusqu'à nos jours. L'iconographie se révèle de fait l'une des seules sources d'information relative à l'existence et à la « morphologie » des instruments très anciens relevant de la mythologie.

Depuis l'Antiquité, seuls quelques instruments sont représentés lors de scènes profanes ou religieuses : la lyre (ancêtre de la harpe) y tient une place prépondérante. Les bois et les cuivres figurent à de rares occasions au sein de ce panel.

La trompette, auréolée de son aura divine, prédomine, notamment dans la peinture à partir de la période Renaissance. C'est que l'instrument, associé au rôle qu'on lui prête, est particulièrement bien illustré dans la Bible, depuis Moïse et les nombreux textes issus de « *l'Ancien Testament* » jusqu'à ceux de « *l'Évangile selon Saint-Matthieu* ». Puis sa vocation prend une connotation toute particulière avec les visions prophétiques tirées de « *l'Apocalypse* », notamment lors des actions des « *Sept Anges aux Sept trompettes* ».

Si l'on veut se faire une image de l'instrument en lui-même, omniprésent dans la Bible, on peut se référer à l'ouvrage de référence d' H. Hickmann (1). Ainsi, par « trompette » on entend un instrument préfiguré par un tube plus ou moins long, fait d'argent ou d'airain (alliages de cuivre), dont l'extrémité légèrement évasée fait office de pavillon, alors que la partie opposée s'apparente à ce que l'on désignerait aujourd'hui par « l'embouchure ».

Tout ceci nous mène à la vision du « *Jugement dernier* », thème majeur qui nous intéresse ici, notion particulièrement ancrée au sein de la tradition chrétienne d'occident et très souvent représentée comme en atteste les très nombreux tympanes des cathédrales gothiques et les innombrables tableaux des maîtres de la Renaissance.

Au sein de cette illustre lignée figure le peintre Rogier van der Weyden (1399-1464), issu de l'École désignée par « primitif flamand », auteur d'un retable, polyptyque en quinze tableaux articulés sur bois, intitulé : « *le Jugement dernier* », réalisé sur commande pour l'Hôtel-Dieu des Hospices de Beaune (Côte d'Or) entre 1443 et 1452.

La scène principale figure le Christ en lumière, trônant en majesté au dessus de l'Archange Saint-Michel, pesant les âmes, entouré par quatre Anges sonnans de la trompette. Puis, sous le regard d'un « tribunal céleste » les âmes des mortels comparaissant devant le Créateur, sont ensuite « orientées » soit vers le « Paradis », soit vers le « Purgatoire » (tableaux annexes partie droite et gauche du retable).

Le thème de l'œuvre faisant référence au concept de devoir « rendre des comptes à la Justice Divine », est très ancré en cette période. Il n'est donc pas surprenant de le voir apparaître également dans la tradition ésotérique et initiatique, concrétisée par la présence de cartes du « Tarot » - dont les premiers jeux apparaissent à partir du XV<sup>ème</sup> Siècle - incarnées précisément par deux lames en lien direct avec cette symbolique au travers de : « *La Justice* » et « *Le Jugement* » ; par lesquelles on pourrait définir que « toute action enclenche une réaction » sous le regard d'une justice immanente et cosmique. (2). Le souffle sacré de la trompette tenue par l'Ange fendant les cieux, étant précisément la figure centrale de l'arcane portant le numéro vingt. (exemples 1 & 2).

Revenons au tableau proprement dit : les quatre Anges « souffleurs » représentés, tiennent ici dans une position, semble-t-il très réaliste, une sorte de *tuba curva*, trompette à double pommeau d'assemblage au pavillon évasé, instrument particulièrement bien représenté dans sa globalité.

Ici l'auteur a pourtant usé d'un subterfuge évident, car à quatre reprises l'instrument n'est jamais représenté entièrement, une partie du corps étant masqué, notamment par les ailes des autres Anges.

Pour ma part, je me suis attardé sur l'Ange représenté sur la partie haute du côté gauche, puisque celui-ci est présenté en pleine lumière, le visage de face, alors que les trois autres tournent la tête. D'emblée ce dernier m'a paru très « sympathique », étant le seul également à arborer une coiffure aux cheveux bouclés, véritable portrait de l'adorable petit « angelot », très appliqué dans sa tâche.

Les détails du tableau indiquent de façon très fidèle que les « instrumentistes » gonflent les joues, ce qui leur confère de surcroît une indéniable bonhomie. Ce détail est significatif et particulièrement pertinent, car compte tenu de la perce de l'instrument représenté, qui s'avère relativement large, et de la grosseur de l'embouchure, on peut en déduire une production de sons graves. Le musicologue Professeur Edward H. Tarr atteste d'ailleurs de la pratique quasi exclusive du registre grave durant toute cette période (3). Pratique relativement ancrée que l'on retrouve jusqu'à la Renaissance tardive, notamment dans les textes faisant état des premières sonneries guerrières (4).

Les esprits curieux en quête d'authenticité historique pourront se tourner à titre comparatif vers les autres représentations picturales mettant en scène les instruments de musique en général, et la trompette en particulier. Pour le présent tableau, on pourra dès lors se référer à celui tout à fait contemporain (1434) du peintre Fra Angelico : « *Couronnement de la Vierge avec Saints & Anges* » détenu à la Galerie des Offices de Florence.

à suivre...

[jeanlouiscouturier.com/](http://jeanlouiscouturier.com/)

#### Sources :

- (1) Hans Hickmann : « *La trompette dans l'Égypte ancienne* » - Réimpression de l'édition publiée en 1946 par l'Institut français d'archéologie du Caire – Ed. The Brass Press – 1976.
- (2) Jean-Louis Victor : « *Sagesse et magie du Tarot de Marseille* » - Éditions Jouvence – 2012.
- (3) Edward H. Tarr : « *La trompette : son histoire de l'Antiquité à nos jours* » - Éditions Payot – Lausanne – 1977.
- (4) Jean-Louis Couturier : « *L'origine des sonneries de trompette de la Cavalerie* » - Revue Historique des Armées – n°274 – 2014.





*Angé à la trompette*  
détail du retable de Rogier van der Weyden  
[Sépia pour Jean-Louis Couturier – Reproduction interdite]